

Orientation	Favoriser les proximités et les mobilités moins carbonées		
Objectif	FACILITER LA MOBILITE AU QUOTIDIEN Mettre en œuvre un aménagement durable pour optimiser les flux de déplacement et favoriser les connexions		
Action N°47	Améliorer l'accessibilité des centres villes et centres bourgs notamment dans l'aménagement des espaces publics		
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Descriptif/ contexte	Affirmer les modes doux comme mode de déplacement quotidien. Valoriser l'accès aux centres villes et centres bourgs par la mise en place de plans piétons, pistes cyclables, parking relais et autres aménagements qui participent à l'amélioration du cadre de vie et qui valorisent les mobilités douces.	Effets sur :	
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie
		<input checked="" type="checkbox"/>	GES
		<input type="checkbox"/>	EnR
		<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air
		<input type="checkbox"/>	Séquestration
		<input type="checkbox"/>	Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la marchabilité et la cyclabilité du territoire (sécuriser davantage) - Rendre plus attractif les espaces de centre-ville/ centre bourg - Faciliter/encourager les accès aux services et commerces de proximité - Créer des îlots de fraîcheurs et encourager la nature en Ville/village - Améliorer la qualité de l'air et baisser les GES 		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
Etapas opérationnelles		Maître d'ouvrage	Calendrier
Gouvernance/ Création d'un comité technique et Comité de Pilotage nécessaire à la réalisation de l'étude de marchabilité du territoire		EPCI/ Commune/ BDCO	2020
Diagnostic et Elaboration de la stratégie d'action/ Recensement des différents manques en termes de liaisons piétonnes/ espace publics. (+Concertation/ Réunion de quartiers) Recensement des différents flux/Etude de terrains : Comment se déplacent les personnes		EPCI/ Commune/ BDCO	2021 (premier semestre)
Mise en Œuvre : Plan de déplacements piétons en cœur urbain et centre bourg (projet action cœur de ville). Pour valoriser la marche comme moyen de déplacement. Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) . Pour faciliter les accès et revoir le partage modal de la voirie favorable aux modes doux <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation et entretien des cheminements existants (signalétique, accessibilité) • Création de nouveaux cheminements entre les communes/ Territoires (création) • Redéfinition du partage multimodal des voies en faveur des modes doux de transports <ul style="list-style-type: none"> - Intégration de la mobilité Alternative dans les nouvelles opérations d'aménagements (PAVE) Schéma directeur Cyclable Pays et plan de jalonnement : Pour avoir une approche planifiée de la politique cyclable et non au coup par coup, définir un schéma cohérent qui relie les 3 EPCI et viennent desservir l'ensemble des pôles générateurs. <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des pistes et chemins vélos actuels (signalétique, état des pistes) • -Sécurisation aux jonctions départementales/ nationales. <ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'offre en stationnement vélos aux endroits stratégiques (Commerces/ services, Lieux culturels/centres bourgs/ Lieux touristiques) • -Valorisation du vélo électrique (offre/ pistes/ signalétiques/ 		EPCI/ Commune/ BDCO	2022-2025

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

Aménagement/Location)			
Voiture - Amélioration du Covoiturage par des plateformes numériques autogérées par le Pays Boulonnais/ - Aménagement de parkings de covoiturage sur le territoire dans les endroits stratégiques - Valorisation de l'autostop régulé sous forme de « Réseau » : Covoiturage spontanée. - Nécessité d'aménager avec un mobilier urbain efficace - Accompagnement aux initiatives de partage de véhicule - Mise en place d'une politique incitative à la voiture collective - Développement des plans de mobilité entreprises et administrations			
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Animateur	Service	Partenaires	
Pays Boulonnais		Région, CD62, BDCO	
Détail	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)	
en cours d'identification			
SUIVI – EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Nombre d'opérations de réaménagement engagées Nombre de plans piétons Nombre d'espaces verts – espaces publics aménagés		
Incidences environnementales potentielles	Réduction de l'usage d'énergies fossiles Sécurisation des parcours Réduction des émissions de polluants atmosphériques Réduction des nuisances sonores Imperméabilisation des sols à prévenir Prêter attention au respect des continuités écologiques		
Mesures ERC*	Limiter l'impact environnemental des aménagements		
Gain Energie-Climat	Réduction GES (tCO2e)	Réduction polluants	Réduction conso (MWh)
	2 644		8 812
			-

Hypothèse prise : La part modale des actifs non véhiculés (marche ou pas de transport) passe de 12% à 15% à l'horizon 2025.

+ Incidences potentielles positives // - Incidences potentielles négatives

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser